

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt huit mai à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Philippe ARIES.

Date de convocation : 23/05/2024

Nombre de Membres en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Secrétaire de séance : Catherine LIROLA

Tableau de présences et pouvoirs			
Noms des conseillers	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIRS A
Philippe ARIES			
Eric FAUSSURIER		X	Didier BRUNEL
Didier BRUNEL			
Marie-Agnès ACHAINTRE			
Sébastien SOUTRENON		X	Philippe ARIES
Isabelle DURAND			
Marie-Claude FOREST			
Catherine BRUNETON			
Catherine LIROLA			
Marie-Christine FEUILLATRE			
Yves MEILLER		X	Christian PEILLON
Magali ARNAUD			
Christian PEILLON			
Jean-Michel VALLOT			
Emmanuel MARILLIER			

- Approbation du compte rendu du 9 avril 2024  
Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### DELIBERATIONS :

- Désignation des membres de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

Monsieur le Maire fait connaître que par lettre du 04 avril 2024, Monsieur le Président du département invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier.

- Élection de deux propriétaires de biens fonciers non bâtis et d'un suppléant :

Messieurs GONNET Christophe et VALLOT Jean-Michel sont élus membres titulaires et Monsieur VALLOT Richard membre suppléant.

- Désignation d'un conseiller municipal suppléant :

Monsieur Christian PEILLON est élu membre suppléant.

- Désignation de deux propriétaires forestiers de la commune et de deux propriétaires forestiers suppléants :

Messieurs Jean Claude VALLOT et Jean Charles GRENIER sont élus membres titulaires, Messieurs Dominique BOURRIN et Patrick DELORME sont élus membres suppléants.

- Indemnité pour le gardiennage de l'église

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer à Monsieur François PEILLON l'indemnité de gardiennage de l'église de Roisey qui est ouverte tous les jours.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer l'indemnité maximale prévue par la circulaire de la préfecture pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte, soit **503,42 €**.

*Montant prévu au budget primitif 2024.*

- Remplacement éclairage vitraux église

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux de remplacement du projecteur des vitraux de l'église.

Par transfert de compétences de la commune, le SIEL assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux.

- Tirage au sort des jurés d'assises

Suite au courrier de la mairie de Pélussin, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que pour des raisons pratiques, il est demandé de réaliser un tirage au sort de nos jurés d'assises dans chaque commune désignée.

Ce tirage au sort s'est déroulé conformément aux modalités définies dans les circulaires et arrêtés du 9 janvier 2024. Un courrier leur sera envoyé.

**Après tirage au sort, le Conseil Municipal, propose :**

Nom Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Profession	Adresse	obs
LIMONE Magalie	17/05/1980	Roussillon		1750 route de la garde	
DARGAUX Elisabeth	14/06/1960	Lyon 4ème	Retraitée	112 route du pont jacquet	
DUMAS Florian	18/04/1988	Roussillon	Technicien maintenance	71 impasse de l'ouche	

- Projet don citoyen

Par une lettre adressée au Maire et au Conseil Municipal, un Roisaire nous informe qu'il souhaite faire un don numéraire à la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte ce don qui permettra de financer le projet d'isolation du mur nord de l'école ainsi qu'une fresque.

Le donateur sera convié à la réflexion de ce projet.

- Durée amortissement des subventions d'équipement versées. Budget commune.

Pour les communes de moins de 3 500 habitants, seul l'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire.

Notre durée d'amortissement étant fixée à 15 ans maximum, respectant ainsi la durée d'amortissement maximale définie en M57, nous sommes dispensés de prendre une délibération fixant les durées d'amortissement.

- Subventions aux associations

Sur proposition de la commission, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer les subventions suivantes :

Sou des écoles	800	Fête du livre	2200
ADMR	500	Football en Mont-Pilat	320
ACCA	350	Tennis club Maclas	120
Association sportive Gaston Baty	260	Groupement défense grêle	50
Gambadon création	60	Don du sang	200
Ecole musique Maclas	400	Des Pierres et des Hommes	100
Age d'or du Pilat	100	Les Jeunes de Roisey	600
Restos du Cœur (équivalent colis)	150		
FNACA	100		
Flashdance	220	<b>TOTAL</b>	<b>6530</b>

### **Compte rendu des commissions et informations diverses :**

#### **ELECTIONS EUROPÉENNES**

Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024 à la Porte Ouverte de 8h à 18h.

Confirmation des permanences du bureau de vote.

#### **COMMISSION PISCINE**

Diffusion d'une vidéo de présentation du nouveau projet de réhabilitation de la piscine intercommunale et de l'évolution des coûts.

Cette nouvelle proposition ne fait pas l'unanimité.

En effet, sans pataugeoire et jeux pour enfants, ce nouveau projet perd son esprit ludique et attrait touristique.

#### **COMMISSION TRAVAUX**

Les travaux de l'appartement du Prieuré avancent correctement.

Les élus sont sollicités pour les travaux de peinture des murs et plafonds.

Une journée « peinture » est prévue pour le 15 juin.

#### **PRESENTATION OLD (Obligation Légale de Débroussaillage)**

Monsieur Christian Peillon fait un compte rendu au Conseil Municipal de la réunion du département sur l'Obligation Légale de Débroussaillage.

Pratiquement toute la surface de la commune est soumise à cette obligation.

Nous informerons le public d'ici la fin de l'année.

**ASSOCIATION « Des Pierres et des Hommes »**

Les bénévoles de l'association ont repéré sur une parcelle de la commune vers Les Trois Dents un «trou d'eau ».

Afin d'identifier cette éventuelle réserve d'eau, l'association demande au Conseil Municipal l'autorisation de débroussailler les genêts sur environ 100m2.

Nous donnons notre accord.

**COMMISSION COMMUNICATION**

Le P'tit Roisaire est en impression et sera distribué début juin.

Prochain conseil : juin 2024

Séance levée à 21h45